

était faite comme suit. A gauche de la porte d'entrée était la chapelle devenue aujourd'hui le parloir.

Cette chapelle était petite, mais ornée avec un goût parfait. Les anciens élèves en font un grand éloge. Largement éclairée par de nombreuses ouvertures donnant sur le parterre, elle faisait bien valoir ses décorations. Depuis 1882 une autre chapelle l'a remplacée ; nous aurons l'occasion d'en parler plus loin.

On a conservé dans le parloir le sanctuaire de la chapelle derrière les boiseries qui encadrent deux petits parloirs. On y retrouve encore les lustres de cristal qui la décoraient. Ils sont restés là comme les témoins d'une autre époque.

En 1870, le parloir occupait la chambre actuelle du Directeur et celle de l'Econome. Ceux-ci avaient à leur disposition deux chambres placées dans l'aile, construite, dès cette époque, en arrière du corps de bâtiment principal et qui a été prolongée pour édifier la chapelle en 1882.

Enfin l'aile orientale du collège comprenait quatre salles. Sur la façade, en avant était le théâtre, transformé depuis 1882 en salle de récréation pour les externes.

Les anciens élèves ont conservé le meilleur souvenir de ce théâtre qui était des mieux installés et où se donnaient trois fois par an des représentations extrêmement goûtées. Il y avait là tous les accessoires nécessaires et la salle était assurément des plus gaies.

En arrière se trouvait d'abord la salle de récréation des petits séparée par le couloir de la salle de récréation des grands.

Cette disposition est encore celle qui existe en ce moment. Cependant il faut noter que dans cette salle de récréation des grands, aux si vastes proportions, et si pleine de lumière, on avait, dans le principe, établi une chambre destinée à la fanfare. Cet empiètement a disparu cette année même et toute cette partie de l'aile est entièrement consacrée à la récréation pour les grands élèves.

Enfin, dans le sens du corps principal, se trouve un bâtiment exclusivement consacré dans le premier plan aux water-closets. On a modifié, cette année même, cette installation pour se conformer aux prescriptions du conseil d'hygiène, qui, du reste, avait, il y a six ans, approuvé formellement les améliorations réalisées dès lors par l'administration du collège. Ce bâtiment a cinquante pieds sur toutes ses faces.

Les modifications qui viennent d'y être effectuées ont été très